



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 57/13

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 23	Votants : 27	Procurations : 04

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le : 29 AOUT 2013
Affiché le : 28 AOUT 2013

L'An deux mille treize, le vingt-six août, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 14 août 2013**

**PRÉSENTS :** Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, AUDIGUIER, CANEZIN, BEUILLE, LIAN, GONZALEZ, ZAMBONI, FLATEAU, SCHINTONE, ANDUZE, DECAMPS, BERNES, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, CASTAING, RENHADJ, MARQUIER, RIGAUD, LLOUBERES, SUZE, FERTE.

**PROCURATIONS**

Mme LASSALLE	à	Mme MAUREL
Mme PETIT	à	M. ZAMBONI
M. LOUGE	à	M. FERTE
Mme GESIN	à	Mme SUZE

**ABSENTS :** Mme DURAND, M. SALAÜN

**Secrétaire :** Mme GUZOU a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité

**OBJET : PERSONNEL - Créations de postes d'Adjoints Administratifs de 2<sup>ème</sup> classe**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que pour le bon fonctionnement du service administratif et les restructurations opérées en début d'année, il convient de créer 2 postes d'Adjoints Administratifs de 2<sup>ème</sup> classe afin de pérenniser 2 emplois, selon les caractéristiques ci-dessous :

Nbre	POSTE	HORAIRE	Catégorie
1	Adjoint Administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	temps complet	C
1	Adjoint Administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	31.00 h	C

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

- de créer 2 postes d'Adjoints Administratifs de 2<sup>ème</sup> classe tels que décrits ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 27 août 2013  
 Le Maire,  
 Lysiane MAUREL